



Qualification des intervenants  
Formateur / Testeur habilité R489

Moyens pédagogiques et techniques  
Salle de cours / Hall de manutention /  
Chariots de catégorie 1A

Durée de la formation

21h soit 3j

Taux de satisfaction

99.3%

Taux de réussite

98.6%

Débouchés

Débouchés éventuels : préparateur de commandes, technicien en logistique d'entreposage, gestionnaire de stocks, chef magasinier ou chef de quai.

Nombre de places maximum par action : 6 pers.

Délai d'accès

environ 30 jours à compter de la demande de devis

Accessibilité

Toutes nos formations peuvent être adaptées à toute situation d'handicap ou toutes difficultés

Contactez nous pour plus de renseignements

Matériel nécessaire à la formation :

Chaque candidat doit être équipé de gants, chaussures de sécurité casque

Tél : 04 66 29 85 02

Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)

Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la  
sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Cat 1A

### Objectifs :

Catégorie 1A : Transpalette à conducteur porté

Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée = 1,20 m)

- Être capable d'utiliser les chariots automoteurs de manutention dans des conditions optimales de travail en sécurité.
- Réaliser les différentes manœuvres de circulation et opérations de manutention, conformément à la recommandation CNAM R489.
- Assurer la maintenance de premier niveau, rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions
- Passer avec succès les tests théoriques et pratiques dans le respect des règles de sécurité selon la recommandation CNAM R489.

### Public et prérequis de la formation

Personnel débutant ou expérimenté dans la conduite de chariots automoteurs de manutention de la Catégorie 1A

Prérequis : Aptitude médicale

### Contenu de la formation

Formation théorique – 7 heures

- > Réglementation / Obligations / Responsabilités
- > Rôles des différentes instances et organismes de prévention
- > Les différentes catégories de chariots / Caractéristiques / Utilisations courantes / Limites d'utilisation
- > Les différents organes / Technologie / Fonction (groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte-charge...)
- > Fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité
- > Les différents pictogrammes et panneaux de signalisation
- > Principaux risques et facteurs d'accident
- > Lecture de la plaque de charge / Conditions de stabilité frontale du chariot
- > Dispositifs de sécurité pour le conducteur / Fonction
- > Les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes
- > Les règles de circulation et de conduite (intérieur et extérieur de l'entreprise)
- > Les différents paramètres ayant une influence sur la distance de freinage
- > Les produits dangereux / Etiquettes / Risques
- > Les vérifications / Prise et fin de poste/ Opérations de maintenance

Formation pratique – 7 heures

- > Documents obligatoires
  - > Adéquation / Prise de poste application
  - > Signalement des anomalies et difficultés rencontrées à la hiérarchie
  - > Fin de poste et opérations de maintenance
  - > Circuler à vide, en charge en marche avant et arrière, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité
  - > Manœuvres de manutention avec prise et dépose de charge palettisée
  - > Circuler à vide, en charge en marche avant et arrière, en virage, sur un plan incliné
  - > Manœuvres de manutention avec prise et dépose de charge
  - > Gerbage / Dégerbage en piles
  - > Stockage / Déstockage à tous les niveaux d'un palettier de 4 mètres
  - > Chargement / Déchargement latéral d'un camion ou d'une remorque
  - > Prise / Transport / Dépose d'une charge longue ou volumineuse
- Test CACES® – 7 heures

### Modalités d'évaluations

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,



Certificat  
N° D-680-09



Tél : 04 66 29 85 02  
Mail : [contact@acerfsformation.com](mailto:contact@acerfsformation.com)  
Site : [www.acerfsformation.com](http://www.acerfsformation.com)

*"Notre expertise : la  
sécurité au travail !"*

## PROGRAMME DE LA FORMATION

CACES® R489 Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté - Cat 1A

- et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

### **Sanction de la formation**

Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) prévu par la recommandation R489 Catégorie 1A



**Certificat**  
N° D-680-09